

**SEVADEC**  
**Syndicat mixte pour l'Élimination et la**  
**Valorisation des Déchets ménagers du**  
**Calaisis**

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	14

\*\*\*\*\*

*Extrait du Registre des Délibérations*

*L'an deux mille vingt-trois et le jeudi 21 décembre à 14h30, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 13 décembre 2023, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND*

**ETAIENT PRESENTS :**

Madame Janique FONTAINE (suppléante de M. MIGNONET), Messieurs Guy ALLEMAND (pouvoir reçu de M. AGIUS), Guy BEGUE (suppléant de Mme NOEL), Marc BOUTROY, Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND (pouvoir reçu de M. PLANQUE), Pascal GAVOIS, Michel HAMY, Claude KIDAD, Laurent LENOIR, Guillaume LOEUILLEUX, Jacques LOUCHEZ, Robert PILLE (suppléant de M. MARCOTTE-RUFFIN).

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ, Corinne NOEL (suppléée par M. BEGUE), Messieurs Emmanuel AGIUS (pouvoir donné à M. ALLEMAND), Charles COUSIN, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN (suppléé par M. PILLE), Philippe MIGNONET (suppléé par M. FONTAINE), Antoine PERALDI, Olivier PLANQUE (pouvoir donné à M. ENGRAND).

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame Janique FONTAINE

**F3-12-2023 : PARTICIPATIONS FINANCIERES DES COLLECTIVITES ADHERENTES - ANNEE 2024**

Rapporteur : Monsieur Laurent LENOIR, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le SEVADEC ne dispose pas de ressources financières propres hormis celles relatives aux prestations de service réalisées par le syndicat.

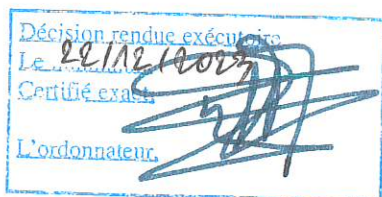
Monsieur le Président propose de fixer les participations des collectivités membres, pour l'année 2024, comme suit :

	Rappel 2022	Rappel 2023	2024
	En € H.T. / habitant	En € H.T. / habitant	En € H.T. / habitant
Fonctionnement du Syndicat	1,41	1,43	1,47
Participation aux frais fixes du Pôle de Valorisation des Emballages	4,71	0,00	0,00
Participation à l'exploitation des déchèteries	16,12	18,20	18,90
Participation liée à la construction du Pôle de Valorisation des Biodéchets	6,89	6,68	6,80
Participation liée à la construction du Pôle de Valorisation des Déchets Résiduels	10,48	10,48	10,80
<b>Participation par habitant</b>	<b>39,61</b>	<b>36,79</b>	<b>37,97</b>

	Rappel 2022	Rappel 2023	2024
	En € H.T. / Tonne	En € H.T. / Tonne	En € H.T. / Tonne
Participation au fonctionnement du Pôle de Valorisation des Emballages	128,38	238,00	247,00
Refus de tri	111,00	111,00	111,00
Traitement des ordures ménagères brutes	111,00	111,00	111,00
Traitement des encombrants	111,00	111,00	111,00
Exploitation du Pôle de Valorisation des Biodéchets	70,01	83,94	88,23
Traitement du bois	61,00	65,00	70,00
Traitement des inertes	10,00	10,00	12,00

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 5 décembre 2023, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **DE FIXER** les participations et tarifications des collectivités membres, pour l'année 2024, comme indiqué ci-dessus.



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

Pour Copie Conforme  
Le Président,

Accusé de réception en préfecture  
6621256203936-20231221-F3-12-2023-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2023  
Date de réception préfecture : 22/12/2023

**SEVADEC**  
62101 CALAIS CEDEX